

Présentation Adjovi – 2è Sommet africain sur l'Internet, Djibouti, 25 mai-6 juin 2014/
Atelier Afralo du 4 juin 2013

LA NOUVELLE SAISON D'ICANN: une maison pour tout le monde.

Le regard gouvernemental

Par Emmanuel V. Adjovi

Les opinions émises dans cette communication n'engagent pas l'OIF. Elles sont personnelles à leur auteur.

PLAN

Introduction

I- Les positions des Gouvernements

II- Des efforts intéressants sont accomplis

II- Des efforts qui méritent d'être améliorés

Introduction

- Lors de sa première intervention officielle après sa prise de fonction, le PDG d'ICANN, Fadi CHEHADE a annoncé, au cours de la 45^e rencontre d'ICANN qui s'est déroulée à Toronto (CANADA) une nouvelle saison pour l'Organisation.
- Il s'agit d'une série de réformes visant à réorienter ICANN. Il reposerait sur le cryptique suivant : Inclusion, diversité et participation
- Dans le rapport 2013 de l'ICANN, Fadi a déclaré : “I called it our new season because we spent this time establishing the root system—creating the very foundations that we will need to build an organization that serves the world and is scalable”. (je l'ai appelée Nouvelle saison parce que nous avons passé cette période à établir le système-racine, créateur des véritables fondations dont nous aurons besoin pour bâtir une organisation qui sert le monde entier et qui est évolutive”.

Introduction 2

- En termes de livrables de management ou de gestion, quatre objectifs ont été assignés à la nouvelle ère :

1/ Affirmation of purpose/ l'affirmation du but ou du résultat attendu

2/ Operations excellence / l'excellence des opérations

3/ Internationalization / L'internationalisation de l'ICANN

4/ Model Evolution /évolution du modèle multipartite

Introduction 3

- Apprécier du point de vue gouvernemental, les efforts qui ont été faits au bout de deux ans de mise en pratique des réformes de cette nouvelle ère nécessite d'abord de clarifier ce que l'on peut entendre par les positions des gouvernements (I).
- Ensuite, on pourra constater que des efforts intéressants ont été effectués depuis 2012 (II) avant de constater que ces efforts son améliorables pour être pleinement satisfaisants (III)

I- Les positions des Gouvernements

Parler du point de vue des gouvernements par rapport à la Gouvernance mondiale de l'Internet et de la stratégie de gestion de l'ICANN pour une nouvelle saison est un exercice difficile.

A/ Des Intérêts parfois divergents.

- Les gouvernements n'ont pas toujours les mêmes points de vue : si certains soutiennent ICANN dans son rôle technique, d'autres sont fortement réticents : pour les Etats-Unis et les pays européens, aucun gouvernement ne doit assumer un rôle similaire de chef de file dans le domaine de la coordination du fonctionnement technique des infrastructures d'internet. Pour d'autres Etats comme les BRICS, les gouv. doivent être présents.

- Cette divergence est présente au sein du GAC (Governmental Advisory Committee).

...Gouvernements

- Les Etats viennent défendre au GAC leurs intérêts et la prise en compte de leurs politiques publiques ainsi que des règles juridiques de fonctionnement de leurs sociétés.
- Au sein du GAC, les conseillers gouvernementaux veillent à formuler des recommandations qui permettent au Conseil d'Administration (Board) de l'ICANN de produire des politiques publiques et des règles de fonctionnement de l'Internet qui soient en harmonie avec les principes fondamentaux des pays et régions.
- Etant donné que le consensus est l'un principes de fonctionnement du GAC (Principe 47), les membres travaillent pour atteindre cet objectif qui permet de fournir leurs avis au Conseil d'Administration.

...Gouvernements

B/ Des préoccupations largement partagées : ICANN et la supervision du système des noms de domaines, ppaux points d'achoppement des débats

- 1/ De nombreux États estiment que le gouvernement américain a hérité d'une influence et d'un contrôle indus sur l'ICANN et le DNS (cf. Rapport du Congressional Research Service daté du 13 novembre 2014).
- 2/ La deuxième critique «reflète la tension entre les gouvernements nationaux et la gouvernance et la performance actuelles des processus de l'ICANN, par lesquels les gouvernements ont le sentiment de manquer d'influence sur des décisions de l'ICANN qui ont des conséquences en termes de politiques publiques relatives à internet».

...Gouvernements

- Beaucoup des décisions de l'ICANN ont des effets dans des domaines comme la propriété intellectuelle, la fiscalité, la protection de la vie privée ou la cybersécurité, la protection des consommateurs, que «les gouvernements abordent pour le compte de leurs citoyens au travers de législations nationales comme au travers de traités internationaux».
- Les gouvernements souhaitent un renforcement de leur rôle dans la supervision du DNS, simplement parce qu'ils estiment que le modèle multi-parties prenantes de l'ICANN, tel qu'il fonctionne, ne leur permet pas de défendre adéquatement leurs intérêts.
- La performance actuelle du modèle inquiète aussi d'autres parties prenantes comme la société civile et le monde académique qui réclament plus de transparence et d'obligation de reddition de comptes [accountability] dans les processus de prise de décision par le Board de l'ICANN.

II- Des efforts intéressants sont accomplis

A/ Les efforts encourageants du PDG pour réorganiser l'ICANN

- La mise en place d'une équipe qui tend à refléter la diversité du monde.
- La transformation du positionnement de l'ICANN d'une Organisation basée à Los Angeles à une organisation disposant des Bureaux de liaison à Singapour et à Istanbul (Turkey) et des centres d'engagement à Beijing (Chine), Bruxelles (Belgique), à Montevideo (Uruguay) et Washington. Il manque un Bureau en Afrique.

... efforts encourageants

- Un effort d'adoption de stratégies de participation régionale (prise en compte de régions défavorisées) : par exemple, adoption d'une stratégie pour l'Afrique, recrutement de trois membres du Staff en Afrique, lancement du plan stratégique en janvier 2013 : événement d'Addis , DNS Forum à Durban 2013 et plusieurs ateliers dont celui de Cotonou.
- La stratégie régionale du Moyen-Orient est adoptée comme celle de l'Amérique latine et des Caraïbes.
- L'implication de la communauté dans la formulation de la nouvelle stratégie d'ICANN : à Durban, mise en place de cinq panels stratégiques : les identificateurs d'innovation technologique, le rôle de l'ICANN dans l'écosystème des organisations d'Internet, l'innovation du modèle multipartite de l'ICANN, le cadre de responsabilité publique et le rôle de

... efforts encourageants

- l'ICANN dans l'avenir de la gouvernance d'Internet.

B/ Des décisions pertinentes prises par le Board et le PDG

- Début 2013, lancement des travaux de la 2^e équipe d'évaluation des efforts d'ICANN pour maintenir et améliorer les mécanismes de participation du public, de reddition de compte et de transparence (ATRT 2).
- La résolution du Board datée du 17 février 2014 qui crée six Groupes de Conseil du PDG de l'ICANN dédiés à améliorer l'Affirmation of Commitments, les processus de prise de décision et la structure institutionnelle de l'ICANN, sa structure légale, les processus pour le système des serveurs racines, la transparence et l'obligation de rendre des comptes vis-à-vis de toutes les parties prenantes, et la gouvernance d'internet.

... des efforts encourageants

- Un engagement fort en matière de participation aux travaux de l'IGF : cette implication a conduit à une remise en cause de la pertinence des orientations des IGF. D'où des réformes attendues.
- Le développement des copies des serveurs racines L en Afrique :
En Oct. 2012, AfriNIC a signé avec ICANN un accord pour travailler ensemble au développement le développement des copies du serveur-racine L en Afrique : à l'aide de la technologie anycast, des nœuds sont ainsi créés en RCI, Kenya, Nigeria, Tanzanie, Sénégal, Mozambique, Afrique du Sud, Île Maurice, Egypte et Tunisie. D'autres sont en cours au Bénin

III- Des efforts qui méritent d'être améliorés

A/ Le dossier de l'internalisation/globalisation des fonctions de l'IANA et d'ICANN.

- Emergence d'un dossier inattendu : scandale de la NSA et révélations de Snowden et annonce le 14 mars 2014, du gouvernement américain de sa disponibilité à abandonner la supervision de la fonction IANA au profit de "la communauté".
- La nouvelle saison n'a pas encore trouvé la meilleure formule pour gérer ce challenge
 - Déclaration de Montévidéo des I* qui demandent moins d'emprise de l'administration américaine sur la gestion de l'internet et une plus grande internationalisation des fonctions de l'IANA.

...des efforts à améliorer

- Mise en place de 1-Net et du groupe de travail sur la Gouvernance de l'Internet, présidé par le président de l'Estonie pour préparer la réunion de Netmundial (absence de représentation des francophones dans le Groupe)
- La Conférence internationale Netmundial sur l'avenir de la gouvernance internationale de l'Internet qui s'est tenue à Sao-Paulo du 23 au 24 avril 2014 : féconde et concluante au niveau de la définition des principes de la gouvernance de l'Internet, mais décevante au niveau de la feuille de route.
- Lancement d'un appel à contributions du public sur la proposition préliminaire basée sur les premiers commentaires de la communauté, concernant les principes, mécanismes et processus à mettre en place pour le transfert du rôle de supervision des fonctions IANA : sentiment des Etats, ICANN cherche à gagner du temps .

...des efforts à améliorer

- Lancement d'un appel à contributions du public sur la proposition préliminaire basée sur les premiers commentaires de la communauté, concernant les principes, mécanismes et processus à mettre en place pour le transfert du rôle de supervision des fonctions IANA : sentiment que ICANN et le gouvernement américain cherchent à gagner du temps.
- Malgré les efforts accomplis à travers l'ATRT 2, la situation actuelle crée la défiance chez de nombreux gouvernements, qui considèrent que le rôle du gouvernement américain et des différentes parties intéressées aux fonctions IANA ne sont pas clairement définies, et que leurs responsabilités respectives ne sont pas suffisamment encadrées.

B/ Les autres secteurs d'insatisfaction

■ 1/ L'accord d'accréditation entre les registres et les bureaux d'enregistrement (RA Agreement)

En juin 2013, le Board a approuvé l'accord d'accréditation entre les registres et les bureaux d'enregistrement (RAA).

Le GAC a suggéré au Conseil d'Administration de finaliser, avant l'approbation de nouveaux contrats, l'accord d'accréditation entre les registres, les bureaux d'enregistrement et l'ICANN (RAA). Le GAC s'est également dit très favorable à l'amendement du nouvel accord de registre gTLD qui obligerait les nouveaux opérateurs de registre gTLD à n'utiliser que les bureaux d'enregistrement qui ont signé l'accord RAA de 2013.

L'Union européenne a demandé des inflexions de l'Accord pour respecter son cadre légal

...autres insatisfactions

2/ La réforme du WHOIS.

- Pour assurer la précision, l'accès et la confidentialité des données d'enregistrement, un Groupe d'experts a recommandé des changements majeurs de la base de données WHOIS. Il est préconisé un système centralisé de services d'annuaire et dont l'accès serait fortement réglementé et sous condition de paiement
- Les membres du GAC ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à la centralisation des données à caractère personnel sous la juridiction d'un seul État et les risques qu'elle fait peser sur la confidentialité.
- Des entités comme l'UE et l'OIF ont jugé les préconisations contraires à leurs cadres juridiques de protection de données à caractère personnel et à la diversité culturelle et linguistique.

...autres insatisfactions

3/ L'attribution des News gTLDs.

- Les Gouvernements ont critiqué l'ICANN pour une application de règles variables d'un dossier à l'autre.

- L'attribution des .wine et .vin et la protection des indications géographiques

Les représentants de l'Europe et d'autres pays se sont opposés aux États-Unis, soutenus par l'Australie, la Nouvelle Zélande et le Canada en ce qui concerne la position à adopter face aux candidatures pour le .wine et .vin. Les premiers considèrent qu'il y a un besoin contre les abus éventuels dans la gestion de ces domaines et qu'il n'appartient pas à l'ICANN de redessiner les règles établies à l'échelle internationale sur les indications géographiques. Pour les seconds, pas de complément de garanties.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION